

Chambéry, le 17 septembre 2019

Le directeur académique  
des services de l'éducation nationale de la Savoie

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement  
Mesdames et Messieurs les inspectrices et inspecteurs de  
l'éducation nationale  
Mesdames les directrices de CIO  
Monsieur le directeur diocésain

**Objet : prévention et lutte contre la radicalisation**

La Savoie compte un grand nombre de personnes signalées pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste et la question du repli communautaire y est prégnante.

Cette problématique fait l'objet d'un plan national de prévention qui mobilise tous les services de l'Etat. L'éducation nationale joue un rôle important dans la **prévention** par la transmission des valeurs républicaines, l'éducation aux médias et à l'information et le développement de la pensée critique des élèves, mais aussi dans le **repérage et le signalement des situations sensibles**.

Vous trouverez en annexe

- Un memento sur le processus de radicalisation et les signes d'alerte
- Un tableau sur le circuit des signalements et les suites possibles
- **Une fiche de signalement à utiliser dorénavant** pour toute situation jugée inquiétante.

Pour mémoire, sont joints deux documents édités par le ministère de l'éducation nationale :

- Le livret « prévenir la radicalisation des jeunes » à l'usage des chefs d'établissement et de leurs équipes éducatives – 4 pages (MENESR 2018).

Il constitue une base pour sensibiliser les enseignants et vos collaborateurs

- Le guide, dont la diffusion est limitée aux chefs d'établissement, intitulé : « prise en charge en milieu scolaire de jeunes dans un processus de radicalisation ou en risque de l'être » - 35 pages (MENESR juillet 2018)

Il détaille les dispositifs, acteurs et ressources et réunit les textes de référence sur le secret professionnel, le partage d'information, le partenariat éducation nationale-justice.

La référente radicalisation, Sylvie Blanc, conseillère technique au service médico-social de la DSDEN, est à votre écoute pour aider à l'évaluation des situations. Elle est susceptible de vous solliciter dans le cadre du suivi des élèves déjà signalés. Vous pouvez la joindre au 04 57 08 70 70 ou par courriel : [sylvie.blanc3@ac-grenoble.fr](mailto:sylvie.blanc3@ac-grenoble.fr)

Pour la rectrice et par délégation,  
Le directeur académique des services  
de l'éducation nationale

Eric LAVIS

Cabinet

Réf : 2019-136  
Affaire suivie par  
Christèle Anciaux

Téléphone  
04.79.69.16.36  
Télécopie  
04.79.69.72.99

Mél.

[Ce.ia73-cabinet@ac-grenoble.fr](mailto:Ce.ia73-cabinet@ac-grenoble.fr)

Adresse postale

Direction des services départe-  
mentaux de l'éducation nationale  
131 avenue de Lyon  
73018 Chambéry Cedex

Adresse des bureaux  
131 avenue de Lyon  
73000 Chambéry

site internet

<http://www.ac-grenoble.fr/ia73/>